



COMPTE RENDU CAPL N°3 DU 13 DECEMBRE 2012
MOUVEMENT LOCAL
MUTATIONS AU 1^{ER} JANVIER 2013 FILIERE FISCALE
-
AFFECTATION des AGENTS C

DECLARATION LIMINAIRE

Après 3000 suppressions d'emplois d'agents C en 2012, ce sont aujourd'hui 700 agents C de la filière fiscale en moins dans les services. Ajouté au déficit de 600 postes en gestion publique, c'est 1300 postes de catégorie C aux finances publiques qui manquent. Beaucoup de services sont en situation de non fonctionnement générant stress, désarroi et perte du sens du travail du fait d'une dégradation sans précédent des conditions de vie au travail, de l'exercice des missions et de l'accueil des contribuables.

Et rien n'arrête notre Directeur général ! Alors que pour la 1^{ère} fois depuis de nombreuses années, la DG a refusé arbitrairement de recruter les lauréats de la liste complémentaire du concours, elle propose aux agents en lutte, à Saint-Denis (93), des recrutements d'agents sans concours (qui ne seront là qu'en avril 2013), l'apport d'agents d'autres sites ou départements, de l'équipe de renfort ou d'ALD, voire de retraités !

Ces propositions sont inadmissibles et montrent tout le mépris de la DG pour les agents.

Le 27 novembre 2012, déterminés à manifester leur exaspération face aux politiques subies et à faire entendre leurs revendications, près d'un agent sur 4 était en grève. Dans le Val de Marne, 28 % des agents étaient en grève dont une majorité d'agents C.

Localement, ce sont 12 postes en Filière Fiscale qui ne seront pas pourvus avec un déficit global après mouvement de 29 agents.

Les services les plus touchés sont les SIP alors même qu'ils sont confrontés à une augmentation sans cesse croissante de l'accueil des usagers.

Ironie du sort ! C'est cette vacance d'emploi qui a permis aux agents d'obtenir leur premier vœu à ce mouvement.

Cette situation critique ne saurait nous réjouir.

Ainsi, la CGT Finances Publiques exige :

- que l'administration anticipe dans le cadre des suites du mouvement général l'appel de la totalité de la liste complémentaire ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois et le pourvoi des postes à hauteur des besoins des services ;
- l'ouverture de discussion sur les taux et volumes de promotion qui reconnaissent les qualifications et la technicité mises en œuvre dans l'exercice des missions ;
- L'accès au 8^e échelon sans contingentement ;
- L'augmentation du point d'indice ;
- La revalorisation de la grille indiciaire ;
- L'abrogation du jour de carence.

Siégeaient : Roland AMBOU, Myriam BERNARD et Stéphane RENARD
En qualité d'expert : Anne-Marie SCHMITTER

En réponse à la déclaration liminaire, le Directeur Départemental indique qu'il fera remonter notre demande d'appel à la liste complémentaire. Selon lui, les suppressions d'emplois relèvent d'une politique nationale. Il indique que certains postes sont en sureffectif notamment en province, ce qui explique que les emplois budgétisés dans le Val de Marne ne soient pas pourvus.
La CGT ne partage pas cet avis.

Concernant notre demande relative aux PV des CAP L, le Directeur Départemental convient qu'il faut les approuver dans les 3 mois.

15 agents doivent arriver au 1^{er} janvier 2013 dont 10 issus d'un mouvement interne.
Le solde des titulaires après mouvement est de -29 agents.

93% des agents ont obtenu leur premier vœu, du fait de la vacance des postes.

La direction évoque le cas d'une demande de détachement d'un agent d'Ivry sur le SIP de Créteil pour raisons médicales. Ce qui provoque la désapprobation d'une organisation syndicale au motif que cet agent sera dispensé d'accueil, contrairement au reste des personnels du SIP.

La direction se dit scandalisée de cette discrimination.

La CGT désapprouve également cette position.

La situation du site de Champigny étant catastrophique en termes d'effectifs (-7, soit ¼ de l'effectif), le Directeur Départemental envisage un transfert de tâches sur Boissy St Léger qui d'après lui, serait plus attractif géographiquement parlant. Il évoque également la possibilité de faire appel à des équipes de renfort.

La Direction reconnaît d'ailleurs que la principale mission des EDRA est de pallier aux vacances d'emploi alors qu'à l'origine, il s'agissait d'un renfort ponctuel.

Vote sur le mouvement :

- pour : Administration

- contre: **CGT, Solidaires, FO**

Explication de vote: contre, car si les agents ont eu globalement leur premier vœu satisfait, c'est à cause des vacances d'emploi. Et contre les suppressions d'emploi qui impactent les conditions de vie au travail et l'exercice des missions de service public.